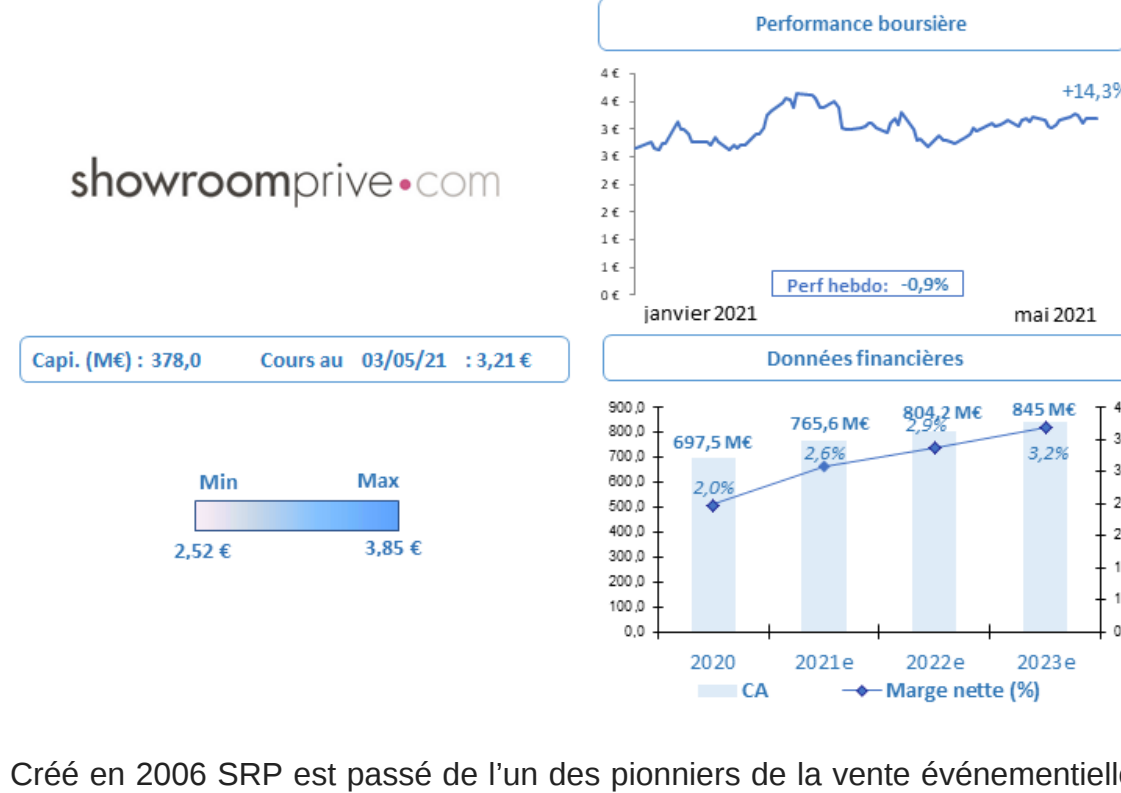


[View this email in your browser](#)

## Le Zapping des Smalls

- **SRP Groupe**, acteur majeur du e-commerce est notre pépite de la semaine
- Plusieurs opérations avec **Erytech Pharma**, **Voluntis** et **Beneteau**
- Des publications saluées avec celles de **Wavestone**, **Generix** ou encore la **Française de l'Energie**
- Cécile Aboulian, responsable de l'analyse financière chez Euroland Corporate, présente **SRP Groupe** sur **BFM Business**

### La pépite de la semaine



Créé en 2006 SRP est passé de l'un des pionniers de la vente événementielle en ligne à l'un des acteurs majeurs du e-commerce en France et en Europe.

Après une croissance fulgurante permettant de doubler son nb d'acheteurs entre 2012 et 2016, SRP a connu une crise de croissance en 2018. La société lance en mars 2018 un large plan stratégique « Performance 2018-2020 » destiné à améliorer à court terme l'efficacité opérationnelle de la société et à profiter à moyen terme des opportunités de croissance et de rentabilité tout en se recentrant sur ses deux piliers : les membres et les marques. Plusieurs travaux ont alors été menés afin de restructurer l'approche commerciale et marketing, de réorganiser la structure financière et d'améliorer la performance opérationnelle.

Année de la recovery, 2020 a marqué un nouveau tournant dans l'histoire de SRP avec le retour à un EBITDA positif, supérieur à 40 M€. C'est fort d'une nouvelle organisation et sur fond d'une véritable accélération de l'e-commerce en France que SRP aborde la suite de son histoire. Le Groupe publie en effet un chiffre d'affaires T1 2021 en croissance de +51% à près de 179 M€. Si l'effet de base était favorable avec un T1 2020 en baisse de -20% cela reste un démarrage prometteur pour ce nouvel exercice.

Nous pensons que SRP dispose de plusieurs atouts qui devraient permettre au Groupe de continuer sur une dynamique de croissance rentable dans les prochains trimestres avec :

- un modèle vertueux reposant sur une dynamique complémentaire : la croissance du nombre de membres entraînant une augmentation des volumes, contribuant ainsi à attirer davantage de marques partenaires, qui à leur tour attirent de nouveaux membres.
- une montée en puissance du Dropshipping, permettant à SRP d'offrir une offre complète à ses clients, une livraison rapide, tout en ne faisant pas porter de risque sur les stocks au Groupe
- une organisation opérationnelle optimisée suite aux deux années de structuration opérées par le Groupe

Au global, le Groupe devrait profiter de son recentrage réussi sur les marques et les clients ainsi que de la dynamique commerciale actuelle pour poursuivre sur un nouvel exercice de croissance rentable.

### Les opérations de la semaine

**Erytech Pharma** – La société pharmaceutique lève 30 M\$ auprès d'investisseurs spécialisés. L'opération a pris la forme d'une émission de 1 034 483 actions assorties de bons de souscription d'actions (ABSA), chaque ABSA étant composée de quatre actions ordinaires et de trois bons de souscription d'action. L'opération entraîne une augmentation immédiate du capital social d'Erytech de 19,12% tandis que l'exercice ultérieur de tous les BSA pourrait entraîner une dilution supplémentaire de 12,95%. Le produit net de l'opération doit permettre de poursuivre le développement des molécules phares de l'entreprise et de financer leur coût d'enregistrement.

**Voluntis** – Le fabricant de logiciels médicaux conclut un accord de collaboration avec le laboratoire pharmaceutique japonais Eisai. Ce partenariat stratégique doit aider à la conception et au développement des thérapies numériques (DTX) innovantes de soutien aux patients atteints de cancer. A noter que cet accord s'accompagne d'un investissement d'Eisai dans Voluntis pour 1,1% du capital, placé à 4,15 € l'action.

**Beneteau** – Le fabricant français de bateaux investit 5 M€ sur son site Jeanneau, à Cholet. La filiale avait été la seule épargnée du groupe pendant l'année 2020. L'objectif est la réorganisation de l'usine dans le but d'augmenter sa capacité de production. Des recrutements sont à venir pour accompagner ce changement d'échelle.

### Les publications de la semaine

**Française de l'Energie – CA T3** – Le producteur majeur de gaz en France publie un chiffre d'affaires T3 en forte progression de 61% qui s'élève à 3,3 M€ (7,3 M€ sur 9 mois). La société poursuit son plan de développement avec l'installation de 5 nouvelles cogénération de 1,5 MW et prévoit des travaux pour 7 nouveaux sites, dès l'obtention des autorisations administratives prévues pour 2021. Aussi, le groupe envisage la construction de sa première centrale photovoltaïque d'ici fin 2021. L'objectif fixé par le groupe table sur un CA de 35 M€ et une marge d'EBITDA supérieure à 45% à fin 2022. **Le cours gagne +4,37% le jour j.**

**Wavestone – CA T4** – Le cabinet de conseil dédié à la transformation des entreprises enregistre un CA T4 de 119,1 M€, en hausse de 4% par rapport au T4 2019. La société poursuit sa phase ascendante et enregistre un niveau d'activité de 75% sur la période (contre 68% au T3). Par ailleurs, le taux journalier moyen s'est stabilisé au T4 et s'établit à 842 € sur 2020, en repli de 4%. Enfin, Wavestone a officialisé le lancement de son projet Smartworking@Wavestone, qui vise à réinventer l'organisation du travail. Dans ce cadre, la diminution d'environ 40% de la surface des locaux permettra des économies annuelles nette de 3 M€. Le cabinet vise un CA de 450 M€ et une marge opérationnelle courante de l'ordre de 13% pour 2021/2022. **Le cours bondit de +8,38% le jour j.**

**Generix - CA T4** - Alors que l'éditeur de logiciels a évolué tout au long de l'année dans un contexte compliqué marqué par la crise sanitaire, Generix publie un CA annuel 2020/2021 résilient avec une baisse limitée de -1% de son CA à 80,3 M€ (+1% à tcc) notamment grâce à une très bonne performance de l'activité Nord Amérique qui ressort en croissance organique de +34%, si le T3 laissait déjà entrevoir un retour à un rythme soutenu de signatures de nouveaux contrats avec une hausse de +35% à 1,3 M€, le T4 confirme ce retour avec une croissance importée de +86% du signing au T4 à 2,2 M€. Sur 12 mois, les signatures SaaS progressent ainsi de +34% à 4,7 M€. **Le cours gagne +5,0% le jour J.**

**Lectra – CA T1** – Le concepteur de technologies destinées à la transformation digitale d'entreprises industrielles révèle son chiffre d'affaires T1 de 66,7 M€ en progression de 9,0%. Aussi, le ROC bondit de 100% et atteint 8,5 M€ et le RN de 77% à hauteur de 6,0 M€. Le groupe est toujours en attente de validation de l'autorité réglementaire américaine pour le projet d'acquisition de Gerber Technology. Si cela s'avère concluant, la société devrait réaliser un CA entre 250 et 268 M€ et un ROC entre 27 et 34 M€ en 2021. Enfin, Le groupe s'est fixé un objectif de CA 2022 à 482 M€. **Le cours perd -0,7% le jour J.**

### L'agenda de la semaine



Cécile Aboulian, responsable de l'analyse financière chez Euroland Corporate, présente SRP Groupe sur BFM Business

### L'agenda de la semaine

04/05/2021

**Assystem** – CA T1  
**AST Groupe** – CA T1  
**Chargeurs** – CA T1  
**LNA Sante** – CA T1

05/05/2021

**Hexaom** – CA T1  
**Jacquet Metals** – CA T1  
**Neurones** – CA T1  
**Sogclair** – CA T1  
**Vicat** – CA T1

06/05/2021

**Abionyx Pharma** – CA T1  
**Akka Technologies** – CA T1  
**Akwel** – CA T1  
**Ateme** – CA T1

**Delta Plus Group** – CA T1  
**Eurocar Mobility Group** – CA T1  
**Vilmorin & Cie** – CA T3

Inscrivez un ami à la newsletter

Newsletter réalisée par Cécile Aboulian, Louis-Marie de Sade, avec la participation de Cyril Cohen et Tanguy Barbier

Euroland Corporate accompagne les entreprises de croissance et leurs actionnaires financiers lors d'opérations financières telles que : levée de fonds (capital et dette), introduction en bourse, acquisition ou cession, recomposition de capital (OBO, LBO...).



"La présente newsletter a été préparée par Euroland Corporate indépendamment des sociétés mentionnées et est diffusée à titre purement informatif.

Cette newsletter ne constitue ni ne fait partie d'aucune offre de cession ou de souscription de titres ni d'aucune invitation à une offre d'achat ou de souscription de titres. Ni la présente newsletter, ni une quelconque partie de cette newsletter, ne constitue le fondement d'un quelconque contrat ou engagement, et ne doit être utilisé à l'appui d'un tel contrat ou engagement ou constituer une incitation pour conclure un tel contrat ou engagement.

Toutes opinions, projections et/ou estimations éventuellement formulées dans ce document sont entièrement considérées d'Euroland Corporate et sont données dans le cadre de ses activités usuelles de recherche et ne doivent pas être utilisées comme ayant été autorisées ou approuvées par toute autre personne.

Toutes opinions, projections et/ou estimations éventuellement contenues dans cette newsletter reflètent le jugement d'Euroland Corporate à la date à laquelle elle est publiée, et il ne peut être garanti que les résultats ou événements futurs soient en ligne avec ces opinions, prévisions, projections et/ou estimations. Ces opinions, prévisions, projections et/ou estimations peuvent faire l'objet de modifications par la suite sans préavis ni notification, leur exactitude n'est pas garantie et elles peuvent être incomplètes ou synthétisées. Ce document peut donc ne pas contenir toutes les informations relatives à la Société.

Euroland Corporate attire l'attention du lecteur sur le fait que dans le respect de la réglementation en vigueur, il peut arriver que ses dirigeants ou salariés possèdent à titre personnel des valeurs mobilières ou des instruments financiers susceptibles de donner accès aux valeurs mobilières émises par la Société, sans que ce fait soit de nature à remettre en cause l'indépendance d'Euroland Corporate dans le cadre de l'établissement de cette newsletter.

Tout investisseur doit se faire son propre jugement quant à la pertinence d'un investissement dans une quelconque valeur mobilière émise par la Société, en tenant compte des mérites et des risques qui y sont associés, de sa propre stratégie d'investissement et de sa situation légale, fiscale et financière.

Euroland Corporate n'a pas vérifié de manière indépendante les informations fournies dans cette newsletter. A ce titre, aucune déclaration ou garantie, implicite ou explicite, n'est donnée quant à la sincérité, l'exactitude, l'exhaustivité ou la véridité des informations, opinions, prévisions, projections et/ou estimations contenues dans la présente newsletter. Euroland Corporate, ni aucun de ses membres, dirigeants, employés ou conseillers, ni toute autre personne n'accepte d'être tenu d'une quelconque responsabilité (en raison d'une négligence ou autrement) pour tout préjudice de quelque nature que ce soit qui résulterait de l'utilisation de la présente newsletter, de son contenu, de son exactitude, de toute omission dans la présente newsletter, ou encore lié d'une quelconque manière à la présente newsletter.

La présente newsletter ne peut être reproduite, communiquée ou diffusée, directement ou indirectement, dans son intégralité ou en partie, de quelque façon que ce soit sans l'accord d'Euroland Corporate.

Ce document ne peut être diffusé auprès de personnes soumises à certaines restrictions. Ainsi, en particulier, au Royaume-Uni, ce document s'adresse uniquement aux personnes qui (i) sont des professionnels en matière d'investissements au sens de l'article 19(S) du Financial Services and Markets Act 2000 (Financial Promotion) Order 2005 (tel qu'actuellement en vigueur, ci-après le « Financial Promotion Order »), (ii) sont visées à l'article 49(2) (a) à (j) (« high net worth companies, unincorporated associations etc. ») du Financial Promotion Order, (iii) sont en dehors du Royaume-Uni, ou (iv) sont des personnes à qui une invitation ou une incitation à s'engager dans des activités d'investissement (au sens de la section 21 du Financial Services and Markets Act 2000) dans le cadre de l'émission ou de la cession de toutes valeurs mobilières peut être légalement communiquée, directement ou indirectement (toutes ces personnes étant dénommées ensemble, les « Personnes Habilitées »). Ce document s'adresse uniquement aux Personnes Habilitées et ne peut être utilisé par aucune personne autre qu'une Personne Habilitée. Toute personne autre qu'une Personne Habilitée doit s'abstenir d'utiliser ou de se fonder sur le présent document et les informations qu'il contient.

Ni ce document ni aucune copie de celui-ci ne peut être transmis ou distribué aux Etats-Unis d'Amérique, ou être distribués, directement ou indirectement, aux Etats-Unis d'Amérique. Tout manquement à cette restriction constituerait une violation de la réglementation boursière des Etats-Unis d'Amérique.

Ni le présent document ni aucune copie de celui-ci ne peut être transmis ou distribué au Canada, en Australie, ou au Japon. La distribution du présent document dans d'autres juridictions peut constituer une violation des dispositions légales et réglementaires en vigueur. Les personnes entrant en possession de ce document doivent s'informer et se conformer à ces lois et règlements. En acceptant de recevoir cette note de recherche, vous acceptez d'être lié par les restrictions visées ci-dessus."

Copyright © 2021 Euroland Corporate. All rights reserved.

Want to change how you receive these emails?  
You can [update your preferences](#) or [unsubscribe from this list](#).

